



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 21/11/2022

Votre annonce n°**22-154619** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.
La DILA en qualité d'éditeur officiel se réserve le droit, si nécessaire, de vous la retourner pour compléments ou précisions.
Dans ce cas vous en serez averti immédiatement par voie de messagerie.

Sous cette réserve, la Direction de l'information légale et administrative s'engage à diffuser cette annonce dans les plus brefs délais.



M1 - Formulaire Avis de marché

Aperçu de l'annonce

Avis de marché

Département(s) de publication : **25**
Annonce No **22-154619**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : GRAND BESANCON METROPOLE.
Correspondant : Mme Anne VIGNOT, Présidente, 4 rue gabriel plançon 25043 Besancon Cedex.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Objet du marché : **accord-Cadre diagnostic et schema directeur d assainissement collectif du systeme d AMAGNEY.**
Lieu d'exécution : tout le périmètre relié à la station d'épuration d'amagney, 25220 Amagney.

Caractéristiques principales :
il s'agit de la réalisation d'une étude schéma directeur d'assainissement collectif sur le territoire de la commune d'amagney

La commune d'amagney est située dans la communauté urbaine du Grand Besançon Métropole, collectivité compétente en matière de collecte, transport et dépollution des eaux usées.

Le rejet de la station d'épuration d'amagney se fait dans le ruisseau des Longeaux.

L'Accord-Cadre conduira également à une proposition de mise à jour du zonage d'assainissement et à l'élaboration d'un programme de travaux permettant de répondre aux exigences de la réglementation sur l'eau et les milieux aquatiques et particulièrement l'arrêté du 21 juillet 2015 (modifié le 31 juillet 2020) et le SDAGE Rhône-Méditerranée 2016-2021

Refus des variantes.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner :
Case F1 du Dc1 à cocher si vous n'entrez dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
Ou

Déclaration sur papier libre en faisant référence au code de la commande publique en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019;

- Autres renseignements demandés : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles :
sur le Dc2, en remplissant le tableau F1 " Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles "

ou

Sur papier libre;

- Autres renseignements demandés : déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Autres renseignements demandés : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Autres renseignements demandés : liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidatelles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;
- Autres renseignements demandés : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;
- Autres renseignements demandés : cv du personnel pressenti pour réaliser la prestation;
- Autres renseignements demandés : toutes les analyses seront réalisés via un laboratoire accrédité COFRAC. Fournir cette accréditation en vigueur à l'appui de l'acte de sous-traitance le cas échéant (DC 4).;
- Autres renseignements demandés : les Certificats d'aptitude à Travailler en Espaces Confinés(Catec) en vigueur.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :
NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;
- valeur technique : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 13 décembre 2022, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : il n'est pas prévu de décomposition en lots.
Cet accord-cadre comporte 3 phases :

Phase n° 1 : Etat des lieux des données et recueil des données

Phase n° 2 : Campagnes de mesures et investigations, bilan du fonctionnement du système d'assainissement - diagnostic

Phase n° 3 : Construction du schéma directeur d'assainissement

La consultation prévoit des réalisations de prestations similaires.

Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par l'entité adjudicatrice.

Il est passé avec un seul opérateur économique.

Il n'est pas reconductible.

L'Entité adjudicatrice se laisse la possibilité de négocier avec tous les candidats ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales.

La date prévisionnelle de réalisation des prestations est février 2023.

Les prix sont forfaitaires et unitaires et seront révisés mensuellement.

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

Une avance est accordée pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50.000 euros (H.T.) et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement.

Une avance est accordée pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50.000 euros (H.T.) et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement.

Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 11 du ccag-fcs.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement par ressources propres et le cas échéant par des aides financières telles que l'agence de l'eau, Le Département...)

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées dans le Règlement de la consultation.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur de l'entité adjudicatrice, à l'adresse URL suivante : <http://www.marches-securises.fr>.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis à l'entité adjudicatrice.

Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si plusieurs plis sont transmis successivement par le même candidat, seul le dernier pli transmis dans le délai imparti est pris en compte par l'acheteur. Il doit par conséquent contenir l'ensemble des pièces exigées au titre de la présente consultation.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ;

- lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante :

Mme la Présidente
Grand Besançon Métropole
4 rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON Cedex

Les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles : Word, excel, pdf...

L'Organisation et le nommage des fichiers attendus par l'entité adjudicatrice est le suivant :

Le candidat produira séparément :

- un dossier Candidature

- un dossier Offre

Chacun des dossiers contiendra UNIQUEMENT les pièces demandées dans le règlement de consultation répertoriées comme suit : un document = un fichier

Concernant le nommage des fichiers, le candidat veillera à limiter le nombre de caractères.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Toutefois, il est fortement préconisé de procéder à la signature (électronique ou manuscrite) de votre offre, dès son dépôt afin de gagner du temps ensuite sur le déroulement de la fin de la procédure de passation.

La signature électronique du contrat par l'attributaire n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Besançon
30 rue Charles Nodier
25044 besancon Cedex 3

Tél : 0381826000

Télécopie : 0381826001

Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Adresse internet(u.r.l) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal Administratif de Besançon
30 rue Charles Nodier
25044 besancon Cedex 3

Tél : 0381826000

Télécopie : 0381826001

Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Adresse internet(u.r.l) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends

1 rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy Cedex

Tél : 0383342565

Télécopie : 03 83 34 22 24

La présente consultation intègre des clauses complémentaires et une clause de réexamen.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 novembre 2022.

Mots descripteurs : Assainissement, Etude.

Éléments non publiés

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **36200**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 24250036100108

Libellé de la facture : GRAND BESANCON METROPOLE Service marchés - DEA 4 rue Gabriel Plançon 25043 Besançon Cedex

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 13 décembre 2022

Objet de l'avis : accord-cadre diagnostic et schéma directeur d'assainissement collectif du système d'amagney

Nom de l'organisme : GRAND BESANCON METROPOLE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4324548



> Informations légales